



Société anonyme au capital de 2.326.150 euros
Siège social : Biopôle Clermont-Limagne 63360 SAINT-BEAUZIRE
423 703 107 RCS Clermont-Ferrand

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 juillet 2015

Mesdames, Messieurs, les actionnaires sont convoqués

**en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le vendredi 10 juillet 2015 à 09h30
à l'Aéroport International de Clermont-Ferrand Auvergne
63510 AULNAT**

Ordre du jour à titre ordinaire :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
3. Affectation du résultat de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
4. Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
5. Autorisation donnée au Conseil d'administration aux fins de procéder à un programme de rachat d'actions propres représentant un maximum de 10% du capital social de la Société ;
6. Nomination de Monsieur Benjamin Gonzalez en qualité d'administrateur ;
7. Nomination de Monsieur Jérôme Dupas en qualité d'administrateur ;
8. Nomination de Monsieur Hans Vogelsang en qualité d'administrateur ;
9. Nomination de Madame Catherine Dunand en qualité d'administrateur ;
10. Nomination de Monsieur Daniel Chéron en qualité d'administrateur ;
11. Allocation des jetons de présence ;
12. Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Monsieur Benjamin Gonzalez, Président Directeur général.

Ordre du jour à titre extraordinaire :

13. Modification des statuts de la Société afin de (i) prévoir la faculté pour les actionnaires de la Société de voter électroniquement en assemblée générale et (ii) prendre en compte les évolutions légales et réglementaires relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales ;
14. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
15. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public ;
16. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier ;
17. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice d'une catégorie de personnes (partenaires industriels et financiers) ;
18. Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue d'émettre et de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales ;
19. Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales ;
20. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice d'une catégorie de personnes (partenaires mandataires) ;
21. Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de procéder à l'annulation des actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions par voie de réduction du capital social de la Société ;
22. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social de la Société réservée aux salariés de la Société dans les conditions prévues aux articles L. 225-129-6 et L. 225-138 du Code de commerce et l'article L. 3332-18 du Code de travail ;
23. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions permettant de souscrire à des conditions préférentielles des actions de la Société en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange sur la Société ;
24. Modification des statuts de la Société afin de rétablir les principes de neutralité du Conseil d'administration de la Société et de réciprocité en période d'offre non sollicitée portant sur les titres de la Société ; et
25. Pouvoirs pour formalités.